

DOSSIER D'INSCRIPTION 2024 – 2025

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE (CHAM)

LYCÉE LA FONTAINE – SECTION S2TMD (*)

BACCALAURÉAT TECHNIQUE DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

Remplir en caractère d'imprimerie un dossier par discipline présentée. Toutes les rubriques doivent être renseignées.
Tenir compte des limites d'âge selon les disciplines et les niveaux.

➤ DÉMARCHE À EFFECTUER AUPRÈS DU RECTORAT

1 : Dépôt du dossier de candidature sur la plateforme dédiée. Lien ci-dessous :

[Déposer en ligne un dossier de candidature en cursus spécifique | Académie de Paris \(ac-paris.fr\)](#)

2 : Participer à la campagne de saisie des vœux sur le téléservices « affectation post-3^{ème} »

MERCREDI 24 AVRIL 2024

DISCIPLINE PRÉSENTÉE

Instrument : _____ Professeur souhaité : _____

Niveau présenté : Cycle 2.3 Cycle 2.4 Cycle 3

CPES : **Pour le Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES), remplir obligatoirement le dossier CPES de l'instrument concerné.** Ce cycle s'adresse à des élèves qui passeront dans les 2 ans des concours d'entrée dans l'enseignement supérieur artistique

CANDIDAT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal-Ville : _____ Téléphone : _____
(Joindre la photocopie d'un justificatif de domicile)

Portable : _____ **Mention obligatoire**
e-mail : _____
(EN MAJUSCULES)

Nationalité française pays de l'U.E. préciser : _____ autre Préciser : _____

POUR LES CANDIDATS MINEURS

Nom, Prénom du responsable légal : _____

Adresse : _____
(si différente)

Téléphone/portable : _____ **Mention obligatoire**
e-mail : _____
(EN MAJUSCULES)

NOM, PRÉNOM :

ENSEIGNEMENT MUSICAL ANTÉRIEUR

	Etablissement(s)	Année	Niveau atteint	Récompenses obtenues
Discipline principale : (préciser laquelle) <hr/>				
Formation musicale :				

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Lycée La Fontaine 1, Place de la Porte Molitor – 75016 Paris	Niveau scolaire 2024-2025 <input type="checkbox"/> Seconde S2TMD (*) <input type="checkbox"/> Première S2TMD (*) <input type="checkbox"/> Terminale S2TMD (*)
---	--

(*) Les élèves inscrits en section S2TMD au Lycée La Fontaine bénéficient du statut et du tarif « Horaires aménagés » du CRR

- Je m'engage à prendre connaissance du **règlement intérieur et du règlement des études** (consulter les affichages ou le site du CRR : crr-bb.seineouest.fr).
- Je m'engage à **prendre une assurance** "risques extrascolaires", le conservatoire n'ayant pas obligation de surveillance en dehors des cours.
- Je m'engage, après mon admission, à ne pas être inscrit dans un autre établissement d'enseignement musical pour la discipline présentée au concours et à participer à toutes les activités complémentaires liées au cursus.
- J'autorise gracieusement et sans limite dans le temps la ville de Boulogne-Billancourt et Grand Paris Seine Ouest, à **publier à titre non commercial la photographie** de mon enfant sur les supports de communication de la ville et de l'Établissement Public Territorial :
 OUI **NON** (cocher la case correspondante)
- J'autorise le CRRBB à transmettre mes coordonnées à l'APEC (Association des Parents d'Elèves du Conservatoire)
 OUI **NON** (cocher la case correspondante)

FAIT À : LE :

Signature du candidat

(OU DES PARENTS DU CANDIDAT MINEUR) :

.....

MODALITÉS D'INSCRIPTION

RÉUNION D'INFORMATION AU CRR

Mardi 5 Mars 2024 à 18h30 – Salle Brigitte Vandôme (Rdc)

➤ RETRAIT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription est disponible au Conservatoire et en téléchargement sur : crr-bb.seineouest.fr
Remplir obligatoirement toutes les rubriques et y joindre les pièces demandées.
Déposer le dossier complet ou le retourner auprès du Conservatoire pendant la période d'ouverture des inscriptions.

➤ DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : **Mercredi 3 Avril 2024**

Tout dossier incomplet ou arrivé hors délai ne pourra être traité et entraînera l'interdiction de concourir.

Joindre obligatoirement au dossier d'inscription :

- 1- La photocopie d'un justificatif de domicile
- 2- Une photographie d'identité
- 3- La fiche informative jointe

➤ DÉMARCHE À EFFECTUER AUPRÈS DU RECTORAT

- 1 : Dépôt du dossier de candidature sur la plateforme dédiée . Lien ci-dessous
Lycée : [Déposer en ligne un dossier de candidature en cursus spécifique | Académie de Paris \(ac-paris.fr\)](#)
2 : Participer à la campagne de saisie des vœux sur le téléservices « affectation post-3ème »

➤ ÉVALUATION DES APTITUDES MUSICALES

Les candidats passent une évaluation des aptitudes musicales (programmes imposés) qu'ils soient élèves ou non au CRR.

Programmes imposés

Disponibles par voie d'affichage et en téléchargement sur crr-bb.seineouest.fr

À partir du Vendredi 1^{er} Mars 2024, 15h

Évaluation des aptitudes artistiques au Conservatoire le :

Mercredi 24 Avril 2024

Aucune convocation individuelle n'est envoyée.

Les horaires de passage sont affichés au Conservatoire une semaine avant la date des évaluations des aptitudes chorégraphiques, à partir de 14h et sur le site internet du Conservatoire crr-bb.seineouest.fr et non communiqués par téléphone.

FICHE INFORMATIVE 2023-2024

NOM, PRÉNOM DE L'ÉLÈVE :

AVIS DU PROFESSEUR D'INSTRUMENT

Nom du professeur : _____

Établissement actuel : _____

Nombre d'année(s) effectuée(s) : _____ Niveau actuel : _____

Assiduité, motivation, réaction et participation, travail personnel, sens de l'instrument (habileté, aptitudes d'oreille et rythmiques...)

AVIS DU PROFESSEUR DE FORMATION MUSICALE

Nom du professeur : _____

Établissement actuel : _____

Nombre d'année(s) effectuée(s) : _____ Niveau actuel : _____

Assiduité, motivation, réaction et participation, travail personnel, sens de l'instrument, aptitudes d'oreille et rythmiques...)

FICHE INFORMATIVE 2023-2024

NOM, PRÉNOM DE L'ÉLÈVE :

AVIS DU PROFESSEUR DE CHORALE

Nom du professeur : _____

Établissement actuel : _____

Nombre d'année(s) effectuée(s) : _____ Niveau actuel : _____

Motivation, participation, attention, concentration, capacité à chanter seul devant le groupe, capacité à tenir sa voix dans un morceau polyphonique
implication dans le travail de technique vocale ...

AVIS DU PROFESSEUR D'ORCHESTRE ET/OU D'ENSEMBLE

Nom du professeur : _____

Établissement actuel : _____

Nombre d'année(s) effectuée(s) : _____ Niveau actuel : _____

Assiduité, motivation, réaction et participation, travail personnel, aptitudes d'oreille et rythmiques ...

INFORMATIONS GÉNÉRALES | SCOLARITÉ

LES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE (CHAM) LYCÉE (SECTION S2TMD) (BACCALAURÉAT TECHNIQUE DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE)

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PARTENAIRE

Lycée La Fontaine | 1, Place Molitor | 75016 Paris | Tél. : 01 46 51 16 00
Proviseur : Mme CORTES

A QUI S'ADRESSENT LES CLASSES S2TMD MUSIQUE ?

Les classes S2TMD musique ont été créées pour permettre à des élèves de suivre conjointement un enseignement général et un enseignement musical.

Pour s'y trouver à l'aise, l'élève doit manifester une motivation certaine doublée de dispositions pour la musique. En second lieu, son niveau d'enseignement général devra être comparable à celui d'un élève qui fréquente une classe traditionnelle de même niveau.

Admissibilité

Le niveau demandé est fonction de la discipline.

À titre indicatif, pour l'entrée en 2^{de} : Formation musicale > fin de 2^e cycle | instrument > fin de 2^e cycle

Les candidats passent une évaluation des aptitudes musicales :

- exécution d'un programme imposé affiché au CRR et mis en ligne sur le site crr-bb.seineouest.fr
- évaluation de formation musicale

Même procédure pour les élèves déjà inscrits au Conservatoire.

Admission

Les dossiers des élèves admissibles au CRR sont présentés à une commission d'affectation au Rectorat de Paris.
Les candidats admissibles ne sont déclarés admis au CRR que sous réserve de leur affectation en section S2TMD.

Enseignement

- Enseignement général au lycée

L'aménagement des horaires au lycée a pour but de libérer les élèves les après-midis dont disposera le Conservatoire pour établir l'emploi du temps des études musicales.

- Enseignement musical

- instrument : 1h
- formation musicale : 2 x 1h
- analyse ou culture musicale : 2h
- chant choral : 1h à 2h
- orchestre (pour les instruments concernés) : 1h15 à 2h
- musique d'ensemble ou musique de chambre (selon instruments et niveaux instrumentaux)
- UV libre pour les DEM et/ou CPES (se référer au règlement général des études)

Des studios de travail et une médiathèque sont mis à disposition des élèves pour compléter leur emploi du temps.

Évaluations

Les élèves passent les examens au même titre que les élèves du cursus traditionnel du CRR.

Les passages d'un niveau à l'autre sont obtenus lors des examens de fin de cycle et demeurent indépendants des passages d'une classe à l'autre au lycée.